FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONTRAT D'ABONNEMENT

RENSEIGNEMENTS

NOM : ……
Prénom : ……
Date : _____/_____/_____
Adresse : ……
……
Code postal : ……Ville :……
Téléphone : ……
Courriel :……

FORMULE D'ABONNEMENT CHOISIE

Je m'inscris aux cours suivantes :

☐ <u>Ecole de l'eau</u> Cours enfant de 5 ans (révolu le jour de l'inscription) à 10 ans d'un montant de 220,00 € pour les résidents de la CCTA (250,00 € pour les résidents extérieurs à la CCTA)*.Un cours par semaine de septembre à juin hors vacances scolaire selon les places disponibles, du lundi au vendredi.

☐ <u>Cours adultes apprentissage</u> Cours de natation adulte d'un montant de 220,00 € pour les résidents de la CCTA (250,00 € pour les résidents extérieurs à la CCTA)* pour la saison complète de septembre à juin. Ou 120,00 € pour les résidents de la CCTA (135,00 € pour les résidents extérieurs à la CCTA)* pour la demi saison de septembre à janvier ou février à juin.
Niveau : débutant

☐ <u>Cours adultes perfectionnement</u> Cours de natation adulte d'un montant de 220,00 € pour les résidents de la CCTA (250,00 € pour les résidents extérieur à la CCTA)* pour la saison complète de septembre à juin. Ou 120,00 € pour les résidents de la CCTA (135,00 € pour les résidents extérieurs à la CCTA)* pour la demi saison de septembre à janvier ou février à juin.
Niveau perfectionnement

**Les tarifs mentionnés dépendent de votre lieu de résidence (1er tarif : résident de la CC Tarn Agout - 2ème tarif : extérieur à la CC Tarn Agout). Payable intégralement le jour de l'achat en espèces ou par carte bancaire. Remboursement possible au prorata temporis du temps restant uniquement en cas de contre-indication de la pratique de la natation justifiée par un certificat médical.*

ENGAGEMENTS – INFORMATIONS

Je soussigné(e) ……. certifie l'exactitude des données personnelles mentionnées ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions générales de ventes.

- M'ENGAGE à remettre lors de l'inscription définitive les documents nécessaires et à actualiser si besoin les données indispensables à la gestion administrative et comptable de l'inscription.

- M'ENGAGE à fournir :
  - Un certificat médical attestant de la pratique d'activités aquatiques,
  - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
  - Une attestation d'assurance de responsabilité civile.

- RECONNAIT avoir été informé que La Communauté de Communes TARN-AGOUT, dont dépend le centre aquatique intercommunal L'O PASTEL, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel. Conformément au « Règlement Général sur la Protection des Données » du 25 mai 2018, un droit d'interrogation, d'accès, et le cas échéant de rectification, de suppression et de portabilité de vos données personnelles pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant à dpd@maires81.asso.fr ou à l'adresse postale l'Association des Maires et des Elus locaux du Tarn, 188 rue de Jarlard, 81000 ALBI.

- ATTESTE avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement intérieur du centre aquatique intercommunal L'O Pastel disponible en téléchargement sur le site internet de la communauté de communes Tarn-Agout ou consultable au centre aquatique intercommunal « l'O Pastel » où se déroule l'activité.

- (A destination des parents des enfants « petits nageurs ») ACCEPTE d'accompagner mon enfant au cours du mercredi et à rester pendant toute la durée de la séance, afin de pouvoir intervenir si mon enfant a besoin d'aller aux toilettes.

Je règle ce jour : _____,____ € pour les frais d'inscription.

Fait à Lavaur, le

Signature

ANNEXES :

- Tarifs applicables
- CGV
- Autorisation de droit à l'image

Conditions Générales de Ventes centre aquatique intercommunal l'O Pastel

1. OBJET DU CONTRAT D'ABONNEMENT

Après avoir pris connaissance des prestations proposées, des horaires d'ouverture de l'établissement, des conditions générales de vente ainsi que du règlement intérieur de l'établissement, **l'Abonné(e)** déclare souscrire un Contrat d'abonnement au *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*, nominatif et incessible.

Le choix de la formule d'abonnement souscrite par **l'Abonné(e)** figure sur le formulaire.

L'accès aux espaces et aux cours collectifs est déterminés par la formule souscrite, abonnement mensuel ou cours collectif de natation (toutes les formules ne donnant pas lieu aux mêmes prestations).

2. DUREE ET PRIX

a. Abonnement mensuel

Les abonnements mis en vente sont strictement personnels.

Le Contrat d'abonnement est conclu pour une durée mensuelle renouvelable tous les mois à compter du mois suivant la date de souscription.

Par souscription, est entendu que le dossier d'abonnement soit complet et signé, que tous les documents mentionnés au formulaire d'abonnement ont été fournis et que les frais d'adhésion ainsi que le mois en cours aient été réglés.

L'Abonné(e) peut résilier le Contrat d'abonnement à tout moment et pour tout motif, moyennant le respect d'un préavis d'un mois à compter de la date de réception de la demande adressée par écrit auprès du Directeur du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*.

Les tarifs sont fixés par le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Tarn-Agout.

Le montant des prélèvements mensuels est fixe et constant.

Toute modification du montant de la mensualité sera votée en Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Tarn-Agout avec information sur le site internet https://www.cc-tarnagout.fr/ et par affichage à l'accueil du *centre aquatique intercommunal l'O Pastel*, au moins 2 mois avant sa mise en œuvre (prélèvement). Toute interruption du paiement du prix de l'abonnement non justifiée par l'un des motifs invoqués au présent Contrat d'abonnement autorisera la Communauté de Communes Tarn-Agout à entamer une procédure de recouvrement. L'accès au *centre aquatique intercommunal L'O Pastel* sera dans ce cas refusé.

Le paiement de l'abonnement se fera exclusivement par prélèvement le 5 de chaque mois.

Les frais d'adhésion sont à régler le jour de l'inscription à l'accueil du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*.

b. Ecole de l'eau ou cours de natation adulte

Le Contrat d'abonnement est conclu pour une durée d'une saison (septembre à juin) ou d'une demi- saison (septembre à janvier ou février à juin).

c. Carte d'accès

Après la signature du Contrat d'abonnement, une carte d'accès est remise à **l'Abonné(e).** Cette carte est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être utilisée par une autre personne que celle qui a souscrit au présent abonnement. Le propriétaire d'une carte d'abonnement devra, pour toute requête, fournir une pièce d'identité. Elle ne peut en aucun cas être vendue, cédée, prêtée ou louée par **l'Abonné(e)** . En cas de perte ou de vol de la carte magnétique, **l'Abonné(e)** est tenu d'en avertir immédiatement le *centre aquatique intercommunal l'O PASTEL*. Dès réception de la déclaration, la carte sera alors neutralisée, et une nouvelle carte sera délivrée contre le paiement de frais de renouvellement de support selon le tarif en vigueur.

3. CONDITIONS D'ACCES

L'Abonné(e) muni(e) de sa carte en cours de validité, est autorisé(e) à pénétrer dans le *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*, et selon le type de Contrat d'abonnement, à participer aux cours collectifs programmés et/ou aux bassins. La carte devra être présentée à l'accueil à chaque entrée dans l'enceinte du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*.

La fermeture technique annuelle est prise en compte dans le calcul du montant des abonnements et ne peut permettre de revendiquer une remise ou un report d'abonnement.

En cas de force majeure (fermeture exceptionnelle pour travaux, pandémie), **l'Abonné(é)** pourra demander à pouvoir bénéficier soit :

- d'un avoir sur son prochain prélèvement mensuel (au prorata temporis) si la durée de la fermeture est inférieure à un mois **.**
- d'une annulation de son prélèvement, si la fermeture est supérieure à un mois, jusqu'à la réouverture de l'équipement**.**

L'Abonné(e) s'engage à adopter en toutes circonstances une attitude et une tenue correcte à l'égard de tous et à établir des relations basées sur le respect d'autrui (voir Règlement Intérieur article 13).

L'arrivée en avance est obligatoire, sous peine de se voir refuser l'accès.

4. REGLEMENT INTERIEUR

L'Abonné(e), déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur affiché à l'entrée du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel.*

5. VESTIAIRE ET DEPÔT

L'Abonné(e) a l'obligation d'utiliser des casiers individuels pendant la durée de la séance.

Chaque utilisateur doit libérer les casiers à son départ et ne pas laisser d'affaires personnelles, les casiers étant ouverts et vidés chaque soir.

Il est rappelé expressément à **L'Abonné(e)**, que les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique ; il est donc recommandé de ne pas y entreposer des objets de valeur. Les affaires personnelles sont sous la responsabilité de **l'Abonné(e)**.

6. RESPONSABILITE CIVILE / DOMMAGE CORPOREL

Le *centre aquatique intercommunal L'O Pastel* est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel ainsi que celle de ses **Abonné(e)s**, conformément à l'Article L.321-1 du Code du Sport.

De son côté, **L'Abonné(e)** , est invité à fournir une attestation de police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, ainsi que toute perturbation induite par un acte volontaire de **l'Abonné(e)** à l'encontre du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*.

7. MODALITES DE RESILIATION ET DE NON-RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ABONNEMENT

a. À l'initiative du titulaire d'un abonnement mensuel

L'Abonné(e), dispose d'un droit de résiliation unilatérale qu'il peut exercer par **courrier déposé à l'accueil du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel* contre récépissé**. **Le délai de préavis est de 30 jours. La résiliation prendra effet 30 jours après le dépôt de la demande à l'accueil, contre récépissé**. Les frais d'adhésion restent acquis par le *Centre aquatique intercommunal L'O Pastel*. En cas de réabonnement à la suite de cette résiliation, de nouveaux droits d'adhésion seront dus.

A l'expiration du préavis, la carte d'accès devra être restituée, dans le cas contraire elle sera désactivée.

b. À l'initiative du centre aquatique intercommunal L'O Pastel

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par *le centre aquatique intercommunal L'O Pastel* après l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception à **l'abonné(e)** en cas de non-paiement total ou partiel de l'une des échéances contractuelles.

L'abonnement pourra également être résilié par le *centre aquatique intercommunal L'O Pastel* de plein droit sans préavis, ni indemnité dans les cas suivants **:**

- l'attitude, le comportement ou la tenue de **l'Abonné(e)**, serait contraire aux bonnes mœurs, ou causerait un trouble au bon fonctionnement des activités ou à l'ordre public ou occasionnerait une gêne caractérisée pour les autres **Abonné(e)s**, ou serait non conforme au présent Contrat d'abonnement ou au Règlement Intérieur de l'établissement.
- En cas de prêt à toute autre personne de sa carte d'accès.

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

c. Restitution de la carte de l'abonnement

En cas de résiliation du Contrat d'abonnement pour quelques causes que ce soit, **l'Abonné(e)** devra alors restituer sa carte d'abonnement.

8. CONSENTEMENT RGPD

Vos données personnelles sont liées à votre activité sport et loisir au sein du *centre aquatique intercommunal L'O Pastel*. Dans le cadre du RGPD, ce consentement permet d'autoriser l'établissement à collecter vos données personnelles à des fins de traitement interne aux services.

Conformément au « Règlement Général sur la Protection des Données » du 25 mai 2018, un droit d'interrogation, d'accès, et le cas échéant de rectification, suppression et portabilité de vos données personnelles pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant sera activé en cas de demande.

Pour toute demande, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant à dpd@maires81.asso.fr ou à l'adresse postale l'Association des Maires et des Elus locaux du Tarn, 188 rue de Jarlard, 81000 ALBI.

Fait à _____ le _____/_____/_____.

Signature :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE
Utilisation, reproduction et diffusion

La présente autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires relatives à l'utilisation du droit à l'image de la personne.

PERSONNE CONCERNEE PAR L'AUTORISATION : PERSONNE MAJEURE

Je soussigné(e) *(nom, prénom)* …….

Domicilié(e) ……

→ Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels.
→ Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image.

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle,
Vu le Code Civil et notamment son article 9 sur le respect de la vie privée,

☐ **AUTORISE**, la Communauté de communes TARN-AGOUT à me photographier et filmer, ainsi qu'à exploiter et reproduire la ou les image(s) prise(s) lors des événements en lien avec les compétences et actualités de la collectivité, sur ses supports de communication (ex : site internet, profils Facebook et LinkedIn, ensemble des supports de communication papier édités…) et pour ses diverses communications presse

☐ **N'AUTORISE PAS**, la Communauté de communes TARN-AGOUT à me photographier et filmer, ainsi qu'à exploiter et reproduire la ou les image(s) prise(s) lors des événements en lien avec les compétences et actualités de la collectivité, sur ses supports de communication (ex : site internet, profils Facebook et LinkedIn, ensemble des supports de communication papier édités…) et pour ses diverses communications presse

La Communauté de communes TARN-AGOUT s'interdit expressément de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-dessus, du ou des image(s), susceptible de porter atteinte à la dignité, la réputation ou à la vie privée ainsi que toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte préalablement défini, l'utilisation et l'exploitation du ou des image(s) par la Communauté de communes TARN-AGOUT ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.
Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Fait à ……

Le …….

SIGNATURE

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Utilisation, reproduction et diffusion

A faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux

La présente autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires relatives à l'utilisation du droit à l'image de la personne.

PERSONNE CONCERNEE PAR L'AUTORISATION : PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e) *(nom, prénom)* …….
(père, mère ou responsables légaux)

Domicilié(e) ……

Parent ou responsable légal de l'enfant (nom, prénom) ……

→ Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur que je représente.
→ Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image.

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle,
Vu le Code Civil et notamment son article 9 sur le respect de la vie privée,

☐ **AUTORISE**, la Communauté de communes TARN-AGOUT à photographier et filmer mon enfant, ainsi qu'à exploiter et reproduire la ou les image(s) prise(s) lors des événements en lien avec les compétences et actualités de la collectivité, sur ses supports de communication (ex : site internet, profils Facebook et LinkedIn, ensemble des supports de communication papier édités…) et pour ses diverses communications presse

☐ **N'AUTORISE PAS**, la Communauté de communes TARN-AGOUT à photographier et filmer mon enfant, ainsi qu'à exploiter et reproduire la ou les image(s) prise(s) lors des événements en lien avec les compétences et actualités de la collectivité, sur ses supports de communication (ex : site internet, profils Facebook et LinkedIn, ensemble des supports de communication papier édités…) et pour ses diverses communications presse

La Communauté de communes TARN-AGOUT s'interdit expressément de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-dessus, du ou des image(s), susceptible de porter atteinte à la dignité, la réputation ou à la vie privée ainsi que toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte préalablement défini, l'utilisation et l'exploitation du ou des image(s) par la Communauté de communes TARN-AGOUT ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.
Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Fait à ……

Le …….

SIGNATURE DES PARENTS
OU RESPONSABLES LEGAUX

Tarifs

applicables au 1er septembre 2026

Tarn-Agout* : Tarif valable pour les habitants des 21 communes de la Communauté de Communes TARN-AGOUT.
Pour bénéficier du tarif Tarn-Agout, merci de présenter un justificatif de domicile à l'accueil de L'O Pastel.*

Carte d'accès	Tarn-Agout*	Tout public
Carte magnétique pour abonnement	2,00 €	2,00 €
Renouvellement carte magnétique	5,00 €	5,00 €

Entrées individuelles	Tarn-Agout*	Tout public
Enfant moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit
1 entrée enfant 3 ans à moins de 16 ans	3,00 €	4,00 €
1 entrée adulte à partir de 16 ans	4,00 €	5,00 €
1 entrée tarif réduit (1)	3,50 €	4,00 €
1 entrée tarif famille (2)	10,00 €	12,00 €
1 séance jardin aquatique (3) adultes et enfants	Entrée normale	Entrée normale
10 entrées enfants (4) support carte magnétique	25,00 €	35,00 €
10 entrées adultes (4) support carte magnétique	35,00 €	45,00 €

Cours de natation collectifs	Tarn-Agout*	Tout public
Forfait de 5 cours/enfants(8) sur une semaine pendant les vacances scolaires 1 cours de 45 min par jour en groupe de 8 enfants max	50,00 €	60,00 €
Ecole de l'eau (enfants)(8) 1 cours par semaine de septembre à juin	220,00 €	250,00 €
Cours de natation adultes(9) 1 cours par semaine de septembre à janvier ou de février à juin	120,00 €	135,00 €
Cours de natation adultes(9) 1 cours par semaine de septembre à juin	220,00 €	250,00 €

Abonnements mensuels (5) Support : carte magnétique	Tarn-Agout*	Tout public
INDIVIDUEL CLASSIC piscine (6)	15,00 €	20,00 €
INDIVIDUEL ACTIF piscine (6) + 1 cours collectif Aquaforme ou Aquabike par semaine	25,00 €	30,00 €
INDIVIDUEL INTENSE piscine (6) + 2 cours collectifs Aquaforme ou Aquabike par semaine	40,00 €	45,00 €
DUO CLASSIC piscine (6)	20,00 €	25,00 €
DUO ACTIF piscine (6) + 1 cours collectif Aquaforme ou Aquabike par semaine	35,00 €	40,00 €
DUO INTENSE piscine (6) + 2 cours collectifs Aquaforme ou Aquabike par semaine OU 1 cours à deux	50,00 €	55,00 €
Frais d'adhésion (7)	15,00 €	15,00 €

Cours collectifs Aquaforme(10)	Tarn-Agout*	Tout public
Cours Aquagym 1 séance de 45 minutes	7,00 €	8,00 €
Cours Aquabike 1 séance de 30 minutes	10,00 €	11,00 €
Cours Aquatraining 1 séance de 45 minutes	10,00 €	11,00 €

***(1)** Étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation de handicap (tarif réduit pour un accompagnant) : sur présentation des justificatifs valides, groupe > 10 enfants, groupe > 10 adultes.*
***(2)** Famille = Prix du groupe de 4 personnes.*
***(3)** Un enfant obligatoirement accompagné d'un adulte.*
***(4)** Carte de 10 entrées nominatives, payable intégralement en espèces ou par carte bancaire le jour de l'achat, et valable pendant un an à compter de la date d'achat. Toute entrée non utilisée dans ce délai sera perdue et non remboursée.*
***(5)** Contrat d'abonnement conclu pour une durée d'un mois, renouvelable automatiquement tous les mois à compter du mois qui suit la date de souscription de l'abonnement. La première échéance est à payer le jour de l'achat en espèces ou par carte bancaire au prorata temporis du mois en cours. Les paiements suivants se feront obligatoirement automatiquement par prélèvements bancaires. Tout mois commencé est dû. L'abonné(e) peut résilier le contrat à tout moment auprès du Directeur du centre aquatique avec respect d'un préavis d'un mois. Les fermetures techniques annuelles sont déjà comptabilisées dans le calcul du montant des abonnements et ne pourront donner lieu à une remise ou à un report d'échéance d'abonnement.*
En cas de force majeure (fermeture exceptionnelle pour travaux, pandémie), l'abonné(e) pourra demander à bénéficier d'un avoir sur son prochain prélèvement mensuel calculé au prorata temporis si la durée de la fermeture est inférieure à 1 mois et d'une annulation de son prélèvement si la fermeture est supérieure à 1 mois.
***(6)** Limité à 1 entrée par jour pour l'INDIVIDUEL et 2 entrées par jour pour le DUO.*
***(7)** Frais qui pourront être offerts lors des périodes promotionnelles décidées par la Communauté de Communes TARN-AGOUT.*
***(8)** Payable intégralement le jour de l'achat en espèces ou par carte bancaire. Remboursement possible uniquement en cas de contre-indication de la pratique de la natation justifiée par un certificat médical. Possibilité d'intégrer l'école de l'eau en cours d'année sous condition du niveau requis et du nombre de place disponible, le montant à payer sera calculé au prorata des séances restantes.*
***(9)** est inclus dans le forfait cours adultes de natation une entrée piscine par jour pendant la période souscrite.*
***(10)** A partir de 16 ans sur présentation d'une pièce d'identité*

L'O Pastel
centre aquatique tarn-agout

TARN-AGOUT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cet équipement est géré par la Communauté de Communes